Saint-Sulpice-le-Guérétois (23) : la croix du portail du cimetière va être enlevée à la demande du Conseil Municipal

09/12/2017 à 19h19

La municipalité de Saint-Sulpice-le-Guérétois (Creuse) souhaite se conformer à la loi de 1905 et retirer la croix du portail du cimetière communal.

Sous l'église de Saint-Sulpice-le-Guérétois (Creuse), la porte du four de l'ancienne boulangerie tient lieu de décoration. Un peu plus haut, devant ladite église, on peut apercevoir une pierre reposoir surmontée d'une croix, tout comme sur une pierre au pied de l'église on peut voir se dessiner une autre croix…

Plus loin dans la rue, le cimetière se dresse, et à l'intérieur, de nombreuses sépultures sont, elles aussi, surmontées de cette croix symbolique…

Cette démarche ne se veut pas polémique, ce n'est pas contre le catholicisme, mais le cimetière est un espace public partagé où tout le monde a accès

Le portail de la partie haute du cimetière, certainement installé entre les années 1930 et 1960 d'après le maire Claude Guerrier, dispose lui aussi d'une croix, que la municipalité souhaite enlever. Les devis sont envoyés, la croix sera retirée et un nouveau ventail sera mis en remplacement, sans croix.

« Cette démarche ne se veut pas polémique, ce n'est pas contre

le catholicisme, prévient Claude Guerrier, mais le cimetière est un espace public partagé où tout le monde a accès, quelles que soient ses croyances, convictions ou absence de croyances ».

(…)

Le Populaire

Merci à **Al Zelmer**